



BILAN Administratifs A&I

Les personnels des services à la rentrée de septembre 2010, ont entendu le recteur prononcer la formule suivante : *"Nous (l'administration) sommes reconnaissants aux personnels administratifs qui par leur professionnalisme et leur dévouement concourent au bon fonctionnement et à la réussite de notre système éducatif mais les suppressions de postes se porteront à la rentrée prochaine sur les personnels administratifs."*

Curieux raisonnement que d'associer dans une même phrase la reconnaissance réelle des personnels et la conclusion finale de s'en séparer.

Cette même logique a été répétée, dernièrement, lors de la présentation des voeux.

Ce qui va se traduire **à la prochaine rentrée par la suppression de 23 emplois administratifs dans l'académie:**

- -2 dans les CIO;
- -13,5 au Rectorat et à l'IA31;
- -1,5 dans l'IA 81;
- -1 dans chaque des autres IA (6).

Face à ce terrible constat, les tractations ont déjà commencé. Dans le cadre de la fusion du Rectorat et de l'IA 31 l'organigramme de la future entité **qualifiée "d'assez complexe" dans le dernier rapport de l'IGAENR** est apparemment arrêté au cours de plusieurs réunions bipartites entre chefs de divisions ou de services. Au cours de ces réunions, sont dressées les listes des personnels en poste que l'on ne souhaite pas garder et de ceux qui sont sélectionnés, le tout dans la plus grande opacité.

L'ensemble de ce procédé nous révolte. En le pratiquant, l'administration affiche sa totale méprise pour ses personnels administratifs. Encore une fois, l'administration n'abordera pas ce sujet dans les instances représentatives, CPTS et CTPA, ou bien seulement au dernier moment pour afficher son tableau de chasse et pour nous laisser constater l'étendue des dégâts.

Face à ce projet, nous ne comptons pas rester les bras croisés dans la plus grande expectative.

- Au prochain CTPS du 7 février, nous allons demander que le projet de fusion du Rectorat et de l'IA 31 soit mis à l'ordre du jour;
- que le projet des services soit enfin abordé dans le respect de la réglementation au prochain CTPS afin de lever l'angoisse qui pèse sur l'ensemble des personnels administratifs.

Pour cela, nous vous invitons à nous transmettre, **le plus rapidement possible et dans tous les cas avant la fin du mois de janvier**, à la fois vos questions mais aussi votre ressenti sur ces "réunions de fusion". Trop souvent l'administration se sert du silence des personnels administratifs pour présenter une situation enjolivée de la situation.

Aujourd'hui, nous ne lançons pas un sondage, nous souhaitons recueillir le sentiment des personnels, de l'ensemble des personnels, afin que nous puissions le 7 février prochain nous appuyer sur des exemples et des situations anonymés mais bien réels et ainsi confirmer nos dénonciations répétées sur le sort des personnels administratifs des services.

"NON NOUS N'AVONS PAS UNE VISION PESSIMISTE ET BIAISÉE DE LA RESTRUCTURATION DES SERVICES ACADÉMIQUES" (reproche de notre Secrétaire Général lors du dernier CTPS)

Le syndicat A&I – UNSA Éducation accompagnera les personnels travaillant dans les services académiques qui seront touchés par ces restructurations, et fera en sorte qu'ils puissent bénéficier des diverses primes prévues sur le plan réglementaire au niveau de la fonction publique (Circulaire du 21 juillet 2008) :

- **prime de restructuration** : lorsque le périmètre, le contenu ou l'implantation géographique d'un poste est impacté (maximum : 15 000 euros)
- **aide à la mobilité du conjoint** : lorsqu'un collègue est contraint à déménager, aide au conjoint obligé de délaisser son emploi (maximum 6 000 euros).